

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JANVIER 2017

L'an deux mil dix-sept, le 30 janvier à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de MONTENEUF, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Daniel HUET, Maire.

**Membres en exercice : 14**

**Membres présents : 12**

**Votants : 12**

Date de la convocation : 26 janvier 2017

**PRESENTS** : Daniel Huet, Yann Grandvallet, François Rabillard, Karine Racapé, Stéphanie Lemaux, Christian Hamon, Claude Jagoury, Marc Leblanc, Yolande Cheval, Laëtitia Sourget, Yann Yhuel et Marie Autret

**ABSENTS EXCUSES** : Delphine Pelé et Rémi Fontaine

Marie Autret a été nommée secrétaire de séance.

La séance a été publique

~~~~~

### CONSEIL MUNICIPAL

L'ordre du jour et l'ordre du jour complémentaire ont été adoptés à l'unanimité.

Le compte rendu du conseil municipal du 12 décembre 2016 a été adopté à l'unanimité.

### DELIBERATIONS

#### **2017-01-01 Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent**

Budget général :

Dans l'attente du vote du budget, Monsieur le maire indique que la commune peut, par délibération de son conseil municipal, décider d'engager, de liquider et surtout de mandater, donc de payer, des dépenses d'investissements dans la limite de 25 % des investissements budgétés l'année précédente.

Montant budgétisé - dépenses d'investissement 2016 : 252 794.91 €

(Hors chapitre 16 « Remboursement d'emprunts »)

Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil municipal de faire application de cet article à hauteur de 63 198.72 € (< 25% x 252 794.91 €).

Le maire propose de prendre en compte toutes les dépenses d'investissements dans la limite de 63 198.72€

**Après avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité de prendre en compte toutes les dépenses d'investissement dans la limite de 63 198.72€.**

#### **2017-01-02-Election d'un nouvel adjoint**

Monsieur Le Maire indique que nous avons reçu le 19 décembre 2016 un courrier du Préfet nous informant qu'il acceptait la démission de Monsieur Yann Yhuel de ses fonctions d'adjoint au Maire de la commune de Monteneuf.

Le poste d'adjoint étant vacant, Monsieur le Maire, propose la candidature de Monsieur Yann Grandvallet avec la délégation pour intervenir dans les domaines suivants : Tourisme/Commerce et environnement.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-4, L 2122-7, L 2122-7-2, L 2122-10 et L 2122-15,

Vu la délibération n° du 4 avril 2014 portant création de 4 postes d'adjoints au maire,

Vu la délibération n°2014-04-27 du 4 avril 2014 relative à l'élection des adjoints au maire,

Vu l'arrêté municipal n°2014-04-05 du 5 avril 2014 donnant délégation de fonction et de signature du maire aux adjoints,

Vu l'arrêté municipal n° 2017-01-31 du 31 janvier 2017 retirant ses délégations de fonction et de signature du maire au 4ème adjoint,

Considérant la vacance d'un poste d'adjoint au maire dont la démission a été acceptée par monsieur le préfet par courrier reçu le 19 décembre 2016

Considérant que lorsqu'un poste d'adjoint est vacant, le conseil municipal peut décider que le nouvel adjoint occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l' élu démissionnaire,

Considérant que pour assurer le bon fonctionnement des services, il est nécessaire de pourvoir le poste vacant d'1 adjoint,

Considérant qu'en cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu au scrutin secret à la majorité absolue,

***Après en avoir délibéré, le conseil municipal :***

- ***décide que l'adjoint à désigner occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l' élu qui occupait précédemment le poste devenu vacant,***
- ***procède à la désignation du 4<sup>ème</sup> adjoint au maire au scrutin secret à la majorité absolue,***
- ***Désigne M Yann Grandvallet, seul candidat, en qualité de 4<sup>ème</sup> adjoint au maire (9 voix Pour, 3 bulletins blancs)***

#### **2017-01-03- Désignation d'un suppléant sécurité routière**

Monsieur Le Maire indique aux conseillers municipaux que suite à la démission de Monsieur Yann YHUEL de ses fonctions d'adjoints mais également de ses autres fonctions, il convient de nommer un suppléant sécurité routière en complément du référent titulaire Mme Karine RACAPÉ.

Yann Grandvallet propose sa candidature.

***Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'élire Yann Grandvallet en tant que suppléant sécurité routière.***

#### **2017-01-04- Désignation d'un correspondant défense**

Monsieur Le Maire indique aux conseillers municipaux que suite à la démission de Monsieur Yann YHUEL de ses fonctions d'adjoints mais également de ses autres fonctions, il convient de nommer un correspondant défense.

Karine Racapé propose sa candidature.

***Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'élire Karine Racapé, correspondant défense.***

|                                                                                                                          |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>2017-01-05-Mission contrôles techniques, mission SPS et études de sols – Travaux mairie et salle des associations</b> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'une consultation a été réalisée pour les missions contrôles techniques et missions SPS (sécurité protection de la santé) ainsi que pour les études de sols concernant les travaux de la mairie et de la salle des associations.

Ces missions sont nécessaires dans le cadre de ce type de travaux.

L'analyse des offres a été adressée à l'ensemble du conseil municipal.

Suite à l'analyse effectuée par notre maître d'œuvre, les offres les mieux disantes sont :

- La société QUALICONSULT pour un montant de : 4 380€ HT (mission contrôles techniques) et 2 993€ HT (mission SPS).
- La société KORNOG concernant les études de sols pour un montant de 3 549€ HT

***Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à la majorité (12 voix Pour et 1 abstention : Claude Jagoury) de retenir la société QUALICONSULT pour les missions contrôles techniques et SPS et la société KORNOG pour les études de sols.***

- ⇒ ***La délibération concernant l'élection d'un délégué suppléant au SIGEP est supprimée car aucun candidat ne se présente pour être délégué suppléant à la place de Yann Yhuel***

|                              |
|------------------------------|
| <b>INFORMATIONS DIVERSES</b> |
|------------------------------|

**Conseil communautaire** : président : Jean Luc BLEHER et 11 vices présidents. Il est demandé aux conseillers municipaux de se positionner sur les commissions.

Représentants aux commissions thématiques de la communauté de l'Oust à Brocéliande :

- Commission finances : Daniel Huet
- Commission économie-aménagement du territoire : Marc Leblanc et Daniel Huet
- Commission eau et assainissement : Rémi Fontaine
- Commission petite enfance/enfance jeunesse/transport scolaire : Karine Racapé
- Commission développement numérique/fibre/prospective : Daniel Huet
- Commission vie sociale-vie associative : Yann Grandvallet et Daniel Huet
- Commission tourisme-culture : Daniel Huet
- Commission patrimoine et voirie : Daniel Huet
- Commission déchets : Laëtitia Sourget
- Commission habitat mobilités : Stéphanie Lemaux et Daniel Huet

**Mairie** :

Suite à la réunion du 23 janvier 2017 de nouvelles esquisses prenant en compte les observations faites vont être réalisées et un chiffrage estimatif va nous être transmis.

Financement pour la 2<sup>ème</sup> tranche à demander au Conseil départemental

**Hameau :**

Réunion le **1<sup>er</sup> février à 18h30** entre élus et Ersilie sur le règlement ou cahier des charges et point sur les concessionnaires.

**Lotissement Les Charrières :**

Commencement travaux POMPEI : fin janvier

Les travaux de branchements ont été réalisés par VEOLIA et la SAUR.

2 compromis de vente signés

**Café :**

Les travaux sont reportés en septembre octobre.

Rencontre avec Aurélie LUCAS et l'association le 24/01 à 18h30

Lancement des consultations et choix des entreprises avant fin juin 2017

**Divers :**

Mission d'analyse financière réalisée par M SCHMITT, proposition de présentation en conseil municipal le 28 février 2017.

- **Calendrier des réunions à venir:**
- **19/01 au 18/02** : recensement de la population
- **30/01 : 20h00** : Conseil municipal
- **1/02 : 18h30** : Réunion avec le bureau d'études ERSILIE (élus du Groupe de travail)
- **6/02 : 18h30** : Réunion Analyse des besoins sociaux
- **7/02 : 18h00** : Groupe de travail : communication
- **13/02 : 18h30** : bureau municipal
- **27/02, 1/03 ou 2/03 : 20h00** : Conseil municipal (**date à confirmer**)
- 

**Le maire, lève la séance à 21h30**